

## Les 5 critères appliqués à une action

### Critère 1 - Intersectorialité

Une communauté de communes constitue un groupe projet diversifié :

- en associant les seniors du territoire
- en associant des personnes en lien avec différents déterminants de l'activité physique des seniors : éducateur·trice activité physique adaptée (APA), professionnel·le de santé, associations de retraité·e·s, associations sportives, adjoint au sport, service de transport...

### Critère 2 - Analyse de situation

L'analyse des besoins est réfléchi au sein du groupe projet. Des données quantitatives et qualitatives ont été collectées auprès des professionnel·le·s, des élu·e·s et aussi des seniors du territoire : taux de pratique d'activité physique, fréquence, type d'activité, freins, motivations à la pratique, offre proposée sur le territoire, accessibilité... Les données locales sont mises en perspective avec les données départementales, régionales ou nationales.

### Encourager l'activité physique des « seniors »

*Une communauté de commune s'engage pour développer l'activité physique des seniors*

### Critère 3 - Approche positive et globale

Si les facteurs de risques, les maladies, les troubles peuvent être évoqués, l'action vise d'abord à renforcer les facteurs de protection et à identifier les possibilités et les obstacles dans le contexte de vie des seniors.

L'action est centrée sur l'environnement en concertation avec les seniors (aménagement des lieux, de l'offre, formation des éducateurs aux spécificités des besoins et attentes des seniors, sensibilisation des professionnel·le·s de santé au programme...).

### Critère 4 - Pouvoir d'agir

Les seniors sont associés à la construction du programme d'activités physiques et peuvent expérimenter les différentes alternatives afin de choisir celle qui correspond à leurs besoins. Pour renforcer le pouvoir d'agir, des solutions facilitent l'accès aux séances (financières, géographiques, physiques et socio-culturelles).

### Critère 5 - Evaluation

L'évaluation est pensée au moment de la rédaction des objectifs : elle portera sur la satisfaction des seniors et des intervenant.e.s (nombre et qualité) et les déclarations des seniors sur les suites données à cette action.

Les indicateurs suivants seront associés au groupe social :

- Evolution des représentations des seniors quant à l'activité physique
- Evolution de l'implication des seniors tout au long de l'action
- Evolution du nombre de seniors fréquentant les lieux de pratique d'activité physique.

## Points d'attention pour réduire les inégalités sociales de santé

- ✓ Prendre en compte les différents déterminants de la santé : une action portant sur un seul déterminant de la santé peut difficilement infléchir le gradient social.
- ✓ Développer un savoir-être, une attention constante pour favoriser la participation des personnes concernées et ajuster avec elles la démarche (recueil de besoins, communication, contenu et modalités des actions).
- ✓ Soutenir des objectifs réalistes au regard du temps, du soutien institutionnel et des moyens humains.
- ✓ Partager des informations validées, pertinentes, compréhensibles et appropriables par les personnes, dans leur contexte.
- ✓ S'assurer que l'action est qualitative, adaptée et non stigmatisante.

En somme, s'appuyer sur les principes d'intervention en promotion de la santé !



### POUR ALLER PLUS LOIN

Retrouvez les productions du Pôle ressources en promotion de la santé :

Ainsi que les ressources et outils pédagogiques sur le portail documentaire :

[www.doc-promotionsantebretagne.fr](http://www.doc-promotionsantebretagne.fr)

Pour trouver le détail de la grille Prosiris avec une présentation des 5 critères et de leurs 36 sous-critères : [www.promotion-sante-grandest.org](http://www.promotion-sante-grandest.org)

[www.poleressources.promotionsantebretagne.fr](http://www.poleressources.promotionsantebretagne.fr)

© Création : Promotion Santé Bretagne / Mai 2024

## Réduire les Inégalités Sociales de Santé

Comment s'engager en promotion de la santé ?

13 ANS  
D'ÉCART  
D'ESPÉRANCE DE VIE

entre les plus aisés et  
les plus modestes



Avec le soutien financier de l'Agence régionale de santé de Bretagne.

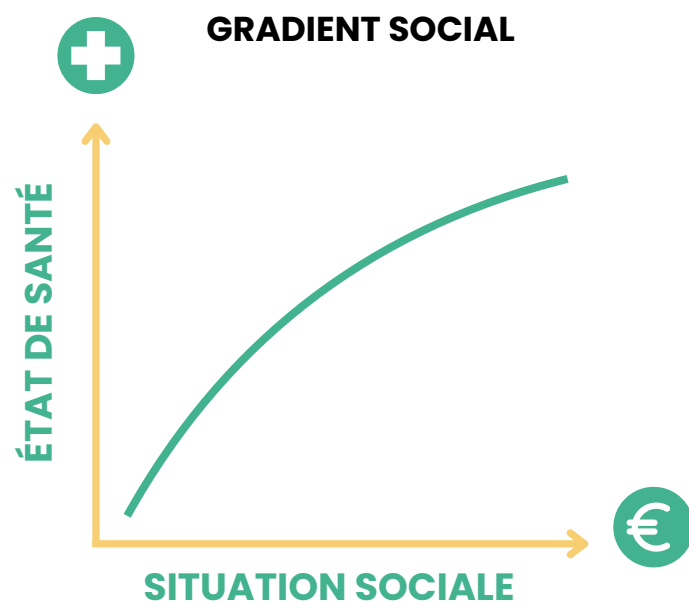
## ISS : de quoi parle-t-on ?

Les Inégalités Sociales de Santé (ISS) recouvrent "toute relation entre la **santé et l'appartenance à une catégorie sociale**. Elles renvoient aux **écarts**, généralement évitables, entre **hommes et femmes**, entre **groupes socio-économiques** et entre **territoires**, qui ont un impact sur des nombreux aspects de la santé des populations."

*Guichard A. ; Potvin L., Pourquoi faut-il s'intéresser aux inégalités sociales de santé ?*

"On appelle gradient social de santé la correspondance entre les différences de santé observées et la position dans la hiérarchie sociale (selon des indicateurs comme les revenus, le niveau d'études, la profession, etc.)."

*Moquet Marie-José, Potvin Louise. Inégalités sociales de santé : connaissances et modalités d'intervention.*




Retrouvez le dossier de connaissance sur le site du pôle [en ligne](#).



## Pourquoi se préoccuper des ISS ?

Parce que les inégalités sociales sont :

-  **SYSTÉMATIQUES** → concernent la grande majorité **des problématiques de santé** (comportements favorables à la santé, dépistage, accès aux soins, mortalité, maladies chroniques...).
-  **ÉVITABLES** → sont **socialement construites**.
-  **INJUSTES** → **défavorisent les mêmes groupes sociaux et territoriaux**.
-  **IMPORTANTES** → ont **des conséquences relatives à la santé importantes** (qualité de vie, espérance de vie sans incapacité, morbidité, mortalité...).

**C'est donc une exigence éthique et un principe de justice sociale de s'en préoccuper.**

## Comment contribuer à réduire les ISS en promotion de la santé ?

Comme les ISS résultent d'une construction sociale, elles peuvent aussi être déconstruites socialement.

S'en préoccuper, c'est **s'attacher à infléchir le gradient social et diminuer les écarts**, voire **annuler les écarts entre les groupes sociaux et territoriaux**.



✓ S'interroger systématiquement sur notre prise en compte des inégalités sociales et territoriales **pour agir et éviter que les actions les reproduisent voire les accentuent**.



✓ Viser les **5 critères qualité de la grille PROSIRIS de Promotion Santé Grand-Est** : cette grille permet de prendre en compte les ISS à travers **les étapes de la méthodologie de projet**. Elle peut être utilisée par toute personne ou structure portant un projet et souhaitant mener une réflexion relative à la réduction des ISS.



### CRITÈRE 1

**Le projet intègre un travail intersectoriel et partagé sur la question des ISS**

Pour intégrer la prise en compte de la diversité des déterminants de la santé, l'équipe projet s'appuie sur un travail partenarial : Les ressources du territoire sont-elles identifiées et mobilisées ? L'équipe projet est-elle pluridisciplinaire ? Le public est-il associé sur l'ensemble de la démarche et partage-t-il la réflexion et la décision ?

### EXEMPLE

Pour favoriser la participation au dépistage du cancer du sein, il est utile de prendre en compte les préoccupations des femmes de plus de 50 ans en associant :

- des femmes de 50 ans et plus
- des partenaires en lien avec le dépistage
- des professionnel·le·s de proximité (santé, logement, déplacement, loisirs...).



### CRITÈRE 2

**Le projet est basé sur une analyse de situation globale intégrant les ISS**

L'analyse de la situation prend en compte différents déterminants de santé : logement, accès aux soins, situation professionnelle, habitude de vie...

Le public visé participe à l'élaboration de l'analyse, il est interrogé et contribue à définir ses besoins prioritaires.

### EXEMPLE

Une commune souhaite s'engager pour la santé des jeunes. Afin de définir les priorités d'action, elle recueille des besoins et demandes exprimés par les jeunes ainsi que des données objectivées sur différents déterminants de la santé : logement, situation familiale, offre de soin, accès aux loisirs... Les jeunes, les parents et les partenaires du milieu scolaire, des loisirs, du logement, de la santé physique et mentale sont interrogés.



### CRITÈRE 3

**Le projet privilégie une approche positive et globale de la santé visant la réduction des ISS**

Le projet privilégie :

- Le développement des facteurs de protection plutôt que la lutte contre des facteurs de risques.
- L'autonomie des personnes en tenant compte des contraintes et opportunités de leur environnement.
- L'émergence des actions qui concernent d'autres déterminants de santé que les comportements du public visé.

### EXEMPLE

Le projet privilégie le développement des compétences psychosociales avec des ateliers sur la connaissance et l'affirmation de soi. Des informations validées sur la contraception et les infections sexuellement transmissibles sont apportées. En lien avec l'état des lieux, le projet inclut une réflexion sur la politique de l'établissement (mise à disposition de documentation, formation des professionnel·le·s) avec les partenaires du territoire (ajustement des horaires de rendez-vous au centre de planification).



### CRITÈRE 4

**Le projet vise à renforcer le pouvoir d'agir des individus**

Le public visé est associé à chaque étape du projet : réalisation de l'état des lieux, contribution à l'équipe projet, construction et coanimation des séances, évaluation. Chaque activité renforce l'identification et/ou le développement par le public de ses propres ressources et de modalités pour renforcer des compétences. Les objectifs du projet sont-ils axés sur le renforcement du pouvoir d'agir ? Les outils de communication et d'animation sont-ils adaptés aux publics ?

### EXEMPLE

La coordinatrice d'une association se mobilise pour organiser des séjours-santé avec des personnes séropositives au VIH.

Le programme est construit avec les personnes concernées, en s'appuyant sur un recueil de leurs besoins. Les séances sont construites et coanimées en utilisant des techniques d'animation participatives pour favoriser l'implication des personnes présentes.



### CRITÈRE 5

**Le projet prévoit une évaluation structurée qui interroge ses effets sur les ISS**

L'évaluation du projet prend en compte les indicateurs basés sur les résultats, les différents groupes sociaux et la participation du public cible. L'évaluation doit impliquer l'ensemble des acteurs (équipe projet, publics, partenaires...) de la conception à la mise en œuvre. Elle consiste à apprécier la manière dont le projet a intégré la question des inégalités sociales et territoriales de santé.

### EXEMPLE

Un lycée souhaite évaluer un projet sur la gestion du stress. Voici des exemples d'indicateurs :

- Nombre d'élèves déclarant mieux connaître les techniques de gestion du stress.
- Nombre d'élèves qui disent pouvoir mettre en pratique les éléments vus au cours de l'action.
- Nombre d'élèves qui disent avoir modifié leur manière de gérer leur stress

Pour renseigner l'impact du projet sur les ISS, associer les indicateurs aux groupes sociaux des parents et/ou lieu d'habitation des élèves.